BPJEPS LTP



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport « Loisirs Tous Publics » Approfondissement « éducation à l'environnement »

Le BPJEPS LTP est un diplôme professionnel de niveau IV du champ de l'animation socioculturelle, délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et régi par l'arrêté du 24 février 2003 portant création de la spécialité « Loisirs Tous Publics » publié au JORF le 29 mars 2003.

Pour qui?

Notre BPJEPS Loisirs Tous Publics s'adresse à toutes les personnes souhaitant se professionnaliser dans les domaines de l'animation socioculturelle et du loisir éducatif. Il intéresse particulièrement les futurs animateurs soucieux de concevoir et de mener, auprès de différents publics, des projets d'animation autour des thèmes de l'environnement et des sciences, dans une perspective éducative, avec des approches culturelles, scientifiques, sportives et d'expression.

Descriptif du métier, nature des emplois visés

L'intervention de l'animateur loisirs tous publics s'inscrit dans une logique globale d'éducation populaire dont il est acteur.

Il privilégie l'écoute des différents publics, la mise en place d'actions favorisant le lien entre les personnes et répond aux besoins identifiés. Il développe la citoyenneté, l'engagement associatif et vise à renforcer le « lien social » et la capacité à vivre ensemble par le développement de la curiosité, de la confrontation à la diversité et la reconnaissance des différences.

Il conçoit et conduit de manière autonome des projets d'animation dans le champ socioculturel.

Il facilite la découverte d'activités - scientifiques et techniques / culturelles et d'expression / physiques - par la mise en œuvre d'animations ludiques et collectives qui s'inscrivent dans un projet pédagogique.

Les titulaires du BPJEPS Loisirs Tous Publics peuvent prétendre à des emplois d'animateurs ou de responsables d'activités dans :

- des associations ou services publics culturels et de jeunesse,
- des centres de classes de découvertes, des villages de vacances,
- des fermes pédagogiques, des structures muséales...

Organisation générale de la formation

Formation à temps plein en alternance (2 semaines en centre de formation et 2 semaines en structure professionnelle).

Durée de la formation : 600 heures en centre de formation et 600 heures en structure d'animation (réparties sur une periode de 9 à 11 mois).

La formation comporte 10 Unités Capitalisables (UC)

UC communes à toutes les spécialités du BPJEPS :

- UC 1 : Etre capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- UC 2 : Etre capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
- UC 3 : Etre capable de préparer un projet ainsi que son évaluation
- UC 4 : Etre capable de participer au fonctionnement de la structure

UC propres à la spécialité « Loisirs tous publics » :

- UC 5 : Etre capable de préparer une action d'animation de loisirs pour tous publics
- UC 6: Etre capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation de loisirs pour tous publics
- UC 7 : Etre capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités éducatives et de découverte pour tous publics
- UC 8 : Etre capable de conduire une action éducative et de découverte dans le cadre des loisirs pour tous publics
- UC 9 : Etre capable de maîtriser les outils et techniques

Bon à savoir!

L'UC 8 comporte une partie propre à la direction d'un ACM. Les titulaires du BAFD n'ont pas l'équivalence de l'UC 8, mais bénéficient d'un allègement de formation

nécessaires à la mise en œuvre d'action d'animation de loisirs tous public

UC d'adaptation à l'emploi, spécifique à l'organisme de formation :

UC 10 : Etre capable de développer des animations d'éducation relative à l'environnement.

Dans le cadre de son stage de 600h, le stagiaire devra effectuer au moins 300h d'animation face à un public et 14 jours d'encadrement d'un « Accueil Collectif de Mineurs » en tant que directeur ou adjoint de direction.

Organisation des certifications

La certification est organisée par regroupement d'UC tout au long de la formation par l'organisme de formation et les services de l'Etat (DRJSCS). Le diplôme est délivré par la DRJSCS lorsque le candidat a validé les 10 UC.

Spécialisation complémentaire (en option)*

Planète Sciences Méditerranée propose en option un certificat de Spécialisation « Animation Scientifique et Technique » d'une durée de 210 heures sur les trois thématiques suivantes : robotique, espace + agrément micro-fusées et astronomie.

*Se reporter à la fiche de présentation « Certificat de Spécialisation animation Scientifique et Technique »

Les conditions d'accès

Etre âgé d'au moins 18 ans à la date d'inscription et être **soit** titulaire d'un des brevets suivants : BAFA, BAFD, BASE ou BAPAAT, **soit** titulaire d'un diplôme de niveau IV (niveau bac), **soit** titulaire d'un diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention, **soit** titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (CAP, BEP...) assorti d'une expérience professionnelle ou bénévole d'au moins 40 jours dans l'animation socioculturelle*.

* Cette expérience devra être présentée dans un dossier qui servira de support au Test d'Exigences Préalables (TEP). Ces TEP seront organisés sous la responsabilité de la DRISCS avant les épreuves de sélection internes à Planète Sciences Méditerranée. La réussite aux TEP conditionne la possibilité de vous présenter aux épreuves de sélection d'un BPJEPS LTP dans n'importe quel organisme de formation en France.



 remettre un dossier de candidature complet (téléchargeable sur notre site internet)

Date limite de clôture des inscriptions : le 15 septembre 2014 auprès de Planète Sciences

- satisfaire aux épreuves de sélection :
 - 1 Préparation (écrite) d'un projet d'animation à partir d'une étude de cas tirée au sort : 45 mn
 - 2 Présentation écrite et orale de cette animation : 15 mn
 - 3 Entretien avec le jury : 30 mn



Période de formation : d'octobre 2014 à septembre 2015

Lieu de la formation

Grasse (06)

Coût total de la formation

Entre 2300€ et 5500€*

*Notre formation bénéficie de quelques places financées par le Conseil Régional PACA et le FSE. Priorité de ces financements sera accordée aux personnes peu qualifiées, sur prescription de la Mission Locale pour les moins de 26 ans et de Pôle Emploi pour les autres demandeurs d'emploi et travailleurs handicapés.

Les stagiaires peuvent bénéficier d'un financement total ou partiel grâce :

- au plan de formation de leur employeur
- à un contrat de professionnalisation
- à un Congé Individuel de Formation (CIF CDD ou CDI)
- à des aides particulières pour les demandeurs d'emploi (voir avec les conseillers Mission Locale et/ou Pôle Emploi)

Informations complémentaires et réglementaires

Les textes réglementaires du diplôme :

www.sports.gouv.fr Rubrique « emplois et métiers »

- Dossier « les métiers de l'animation » : www.crijpa.com et www.ijca.fr
- Portail d'information de la Région : www.emploiformationpaca.org









